

FICHE DE POSTE A PROFIL		
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°6
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique exerçant en circonscription Circonscription de Marseille Madrague
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de circonscription, 1 rue Maurice Korsec, 13001 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré. Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	Trois champs articulés : L'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.  - Etre référent du dossier de dédoublement des classes de GS de maternelle.
	FONCTIONS	<ul> <li>Accompagner les enseignants débutants, T1 et T2.</li> <li>Accompagner les enseignants dans la prise en compte des attendus institutionnels et la mise en œuvre des programmes.</li> <li>Encourager les réussites et les ressources pédagogiques qui favorisent la réussite scolaire et contribuer à leur diffusion.</li> <li>Dynamiser les pratiques de projet et apporter son concours au suivi des projets des écoles de la circonscription.</li> <li>Assurer le suivi des dossiers confiés par l'IEN.</li> <li>Analyser les résultats aux évaluations nationales pour accompagner les travaux des équipes pédagogiques, particulièrement en CP et CE1 dédoublés.</li> <li>Etre force de propositions dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation de circonscription.</li> <li>Participer activement à la formation de tous les enseignants à l'occasion des animations pédagogiques et des stages de formation continue, des formations et des concertations REP+ mais aussi lors des suivis individualisés.</li> <li>Suivre des constellations.</li> <li>Participer à la mise en cohérence des actions des liaisons inter-degrés et inter-cycles dans un secteur de collège.</li> <li>Animer et participer à divers groupes de travail en fonction des priorités et des dynamiques de circonscription, départementales et académiques.</li> <li>Aimer travailler en équipe et animer.</li> <li>Connaitre les dispositifs conçus pour favoriser la réussite des élèves.</li> <li>Avoir la connaissance des problématiques de l'éducation prioritaire.</li> </ul>
		<ul> <li>- Maîtriser les outils bureautiques (tableur, traitement de textes).</li> <li>- Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et Techniques.</li> <li>- Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions.</li> <li>- Avoir un excellent positionnement institutionnel.</li> </ul>
CONTEXTEADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Etre titulaire du CAFIPEMF.
	NOMINATION	Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis de l'IEN de la circonscription.  L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.
	REGIME HORAIRE	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par courriel à ce.iena13@ac-aix-marseille.fr (copie courriel IEN de circonscription ce.0133618m@ac-aix-marseille.fr) avant le 14/03/2021.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Entretien devant une commission de recrutement.

CONTACT

Patrick Scozzari - IEN Marseille Madrague - ce.0133618m@ac-aix-marseille.fr - Tél. : 04 84 35